

té de l'exécutif. Et le gouvernement a mis fin à l'étude de ces projets de loi, à l'étape où ils étaient rendus.

Cela étant fait, il a ouvert une nouvelle session et il nous dit maintenant: «Nous allons faire comme si rien ne s'était passé. Nous allons faire comme si la session n'avait pas été prorogée pour ces cinq projets de loi. Nous allons les rétablir et reprendre le processus là où nous en étions rendus. La Chambre des communes avait déjà adopté l'un d'eux. Nous allons l'adopter à nouveau et faire semblant qu'il n'y a pas eu prorogation.»

Le gouvernement a décidé de proroger le Parlement et il veut maintenant faire semblant qu'il n'y a pas eu prorogation, du moins pour ces projets de loi. En revanche, pour d'autres qui lui déplaisent, par exemple celui sur le contrôle des armes à feu et celui sur les conflits d'intérêts, il veut simplement continuer d'agir comme s'ils étaient morts au *Feuilleton* et s'occuper plus tard de ces questions. Il va donc présenter de nouveaux projets de loi sur ces sujets.

Évidemment, il n'a absolument pas été question des conflits d'intérêts. Il n'en a pas été fait mention dans le discours du Trône. C'était un grand thème de la campagne électorale de 1988, mais depuis, pas un mot sur cette question. Pas un mot non plus sur les garderies ni sur toutes les autres promesses que le gouvernement a faites au fil des ans et qu'il n'a pas tenues. Je ne veux toutefois pas en dresser la liste.

Je voudrais finalement revenir sur un autre aspect que le secrétaire parlementaire a fait valoir dans son exposé. Il a dit:

Nous pourrions recommencer à zéro le processus au sujet de ces cinq projets de loi, nous pourrions en débattre encore, mais cela monopoliserait du temps précieux de la Chambre et coûterait cher aux contribuables canadiens qui nous demandent à nous, députés, de cesser nos bêtises, de devenir sérieux, de faire notre travail et de mettre un terme au sectarisme politique.

Le gouvernement nous débite des absurdités sur l'absence de sectarisme politique dont la Chambre doit faire preuve. Il revient ensuite avec cette entourloupette, faisant fi, selon moi, de tous les précédents parlementaires, en créant de nouveaux précédents, en limitant le débat et en privant les députés de leur droit de s'exprimer.

La Chambre n'a pas mis trop de temps à adopter des projets de loi. Quelque 14 fois déjà, le gouvernement actuel s'en est tiré avec la clôture. C'est la 15^e fois qu'il y a recours durant la présente législature. Des projets de loi ont été adoptés ici en des temps records.

Initiatives ministérielles

Si le député en doute, qu'il songe seulement à toutes les longues périodes où la Chambre n'a pas siégé et durant lesquelles le gouvernement nous a donné ainsi congé: «Nous n'avons rien d'autre à régler aujourd'hui. Merci. Vous pouvez rentrer chez vous pour un mois ou deux.» C'est arrivé maintes fois au cours de la présente législature, comme le député ne l'ignore pas.

Le gouvernement actuel est à sec, à court d'idées créatrices. Il n'en a tout simplement pas. Il ne veut pas que le Parlement siège pour débattre les idées remâchées et les projets de loi de pacotille qu'il présente pour nous tenir occupés.

C'est pourquoi il nous dit ceci: «Nous allons limiter le débat. Nous allons tout régler en trois semaines, puis laisser nos députés rentrer chez eux essayer d'améliorer leurs chances d'être réélus.» Voilà ce qui se passe ici. Tout cela fait partie du même jeu: faire adopter les projets de loi à coups de cinq à la fois au moyen d'une motion comme celle-ci et en deux jours de débat; certains d'entre eux ne seront jamais débattus à la Chambre et les autres sont au moins au point où le débat peut-être clos en deux jours. Voilà ce qui se passe ici.

Les Canadiens se font avoir par les belles paroles du secrétaire parlementaire au sujet de l'esprit non partisan qui doit régner à la Chambre et de la nécessité de travailler ensemble. Voici ce que dit le secrétaire parlementaire: «Accordez-moi votre collaboration comme je le souhaite! Si cela vient de moi, c'est non partisan, mais si cela vient de l'opposition, c'est partisan et nous n'allons pas jouer à ce petit jeu.» Voilà le genre de message que nous sert le gouvernement et il se trompe complètement. Il triche. Il induit les Canadiens en erreur.

Nous ne sommes pas ici pour nous faire dire que nos propositions sont partisans et que celles du gouvernement ne le sont pas. Personne ici ne témoigne d'un esprit plus partisan que le leader parlementaire du gouvernement et les députés d'en face le savent pertinemment. Son secrétaire parlementaire recourt aux mêmes tactiques.

Nous, de ce côté-ci de la Chambre, allons contester cette façon abusive d'user de la procédure et des pratiques de la Chambre.

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, il est intéressant de prendre la parole aujourd'hui, en particulier après le député de Kingston qui a analysé si éloquemment la nature du débat qui se déroule ici aujourd'hui.

Nous voici en train de débattre une motion de clôture concernant des projets de loi d'une autre législature. Il me semble que la décision prise par le gouvernement, dans le cas présent est extrêmement bizarre et qu'en fait, elle établit probablement un précédent très dangereux pour des gouvernements de cet acabit dans l'avenir. La seule consolation que peuvent avoir les Canadiens en